

## HADOPI - FICHE DE POSTE

<b>Direction d'emploi</b>	Direction des systèmes d'information
<b>Intitulé du poste</b>	Responsable exploitation des SI
<b>Statut du poste</b>	Catégorie A ou B - Ouvert aux contractuels
<b>Date de recrutement</b>	13 février 2012
<b>Rémunération</b>	En fonction du profil
<b>Contrat</b>	CDD 3 ans renouvelable, fonctionnaire par voie de détachement

### I. Contexte de la création de l'HADOPI

L'Hadopi est une autorité publique indépendante dotée par la loi du 12 juin 2009 de la personnalité morale, lui conférant la capacité à accueillir comme collaborateurs des fonctionnaires et des magistrats de l'ordre judiciaire (en position de détachement ou de mise à disposition) et à recruter du personnel sous contrat de droit public.

La Haute Autorité, composée d'un Collège de neuf membres et d'une Commission de Protection des Droits de trois membres se voit confier pour missions :

- l'encouragement au développement de l'offre légale et l'observation de l'utilisation licite et illicite des œuvres et des objets auxquels est attaché un droit d'auteur ou un droit voisin sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne ;
- la protection de ces œuvres et objets à l'égard des atteintes à ces droits commises sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne.
- Les missions de régulation et de veille jusqu'ici dévolues à l'Autorité de Régulation des Mesures Techniques et portant sur l'exercice effectif des exceptions au droit d'auteur et droits voisins, et sur l'interopérabilité des systèmes de gestion numérique de ces droits (DRM).

Pour l'exercice de ses attributions, la Haute Autorité dispose de services et d'agents publics assermentés. Un Secrétaire Général est chargé du fonctionnement et de la coordination des services sous l'autorité du Président.

**Les agents de l'Hadopi exercent leurs missions dans un immeuble indépendant situé 4 rue du Texel dans le 14ème arrondissement de Paris.**

## II. Rôle de la Direction au sein de l'HADOPI

La DSI est une direction composée de 7 postes :

- Un Directeur des Systèmes d'Information
- Un Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) occupant aussi la fonction de Responsable de la cellule R&D de l'Hadopi (CRDH)
- Un Ingénieur d'études et prospectives au sein de la CRDH
- Un Webmestre technique / chef de projet internet
- Un Responsable exploitation des SI
- Un Administrateur système et technicien informatique
- Un Secrétaire de la DSI

La DSI a pour missions :

- L'alignement des systèmes d'information sur les missions de l'Hadopi en cohérence avec les pratiques et standards en usage dans les autres administrations de l'Etat.
- La conception, la mise en œuvre, le maintien en conditions opérationnelles et l'évolution des systèmes d'information, de leur qualité et de leur sécurité.
- Le choix et l'exploitation technique des services de télécommunication de l'Hadopi en collaboration avec la direction des finances et du développement.
- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de veille sur les évolutions techniques dans les secteurs concernant les missions de l'Hadopi.
- Le support en expertise technique et le cas échéant aussi administratif des autres directions, des labs ainsi que des conseillers et experts externes missionnés par l'Hadopi.
- Le support, la validation technique de choix et le conseil des membres et directions de l'Hadopi dans les domaines de l'informatique et des systèmes d'information.

La DSI dispose en son sein d'une cellule de recherche et développement (CRDH). Les missions de cette cellule sont entre autres de réaliser de la R&D informatique dans les domaines d'intérêt pour l'Hadopi et de fournir de l'expertise technique, notamment dans le cadre de la réponse graduée et des travaux des labs.

## III. Attributions du poste

Le Responsable exploitation des SI est placé sous l'autorité du Directeur des systèmes d'information.

Il participe à la mise en place des systèmes d'information internes de l'Hadopi dont il est le garant du bon fonctionnement. Il intervient dans le choix des logiciels, applications et des matériels, et est responsable de la conception, l'installation, maintenance et évolution de ces systèmes d'information.

Il peut être amené à prendre en charge l'exploitation et le suivi de la maintenance corrective et évolutive des systèmes d'information externes/externalisés de l'Hadopi, notamment du système d'information dédié à la réponse graduée.

Il exerce une fonction d'encadrement des agents participant à l'exploitation des SI internes (administrateurs systèmes et réseaux, techniciens informatiques etc.).

Il est notamment en charge et responsable de :

- la conception, l'installation, la configuration, la mise à jour, l'évolution et la maintenance des réseaux, du matériel informatique, des logiciels et des systèmes d'information internes et de télécommunication et, de façon générale, du fonctionnement optimal des outils, systèmes et réseaux dont il a la charge.

- la gestion et l'inventaire du parc informatique (serveurs, postes de travail, infrastructure, logiciels, etc.) et télécommunication.
- la gestion de projets d'infrastructure interne informatique et télécom.
- l'administration et la surveillance des réseaux, de leurs performances, de leur fiabilité et de leur sécurité.
- l'application de la politique de sécurité (PSSI).
- la gestion et le traitement des incidents et anomalies.
- le support des utilisateurs.
- le bon fonctionnement et l'application des sauvegardes, restaurations et plans de secours.
- la veille technologique sur les différents aspects de l'infrastructure système et de communication (matériels, logiciels, architecture, protocole, mode de transferts etc.) ainsi que les tests de nouveaux produits.
- la rédaction régulière de rapports sur l'état des composants matériels et logiciels du SI et des systèmes de télécommunication ainsi que sur les incidents et anomalies de tout genre.
- la proposition d'améliorations pour optimiser les ressources existantes et leur organisation et la préconisation de solutions aux problèmes qui peuvent apparaître dans le périmètre dont il a la charge.
- la documentation des infrastructures et procédures.
- l'élaboration et le suivi des contrats de prestation dans son périmètre d'intervention ainsi que la réalisation de prestations dans les meilleures conditions de qualité, de délai et de coût.

Il participe également à la veille sur la sécurité des systèmes d'information.

Il coopère étroitement avec l'agent chargé de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

Il peut être amené à remplir temporairement les fonctions de l'Administrateur système et technicien informatique, mais aussi ceux de l'agent chargé de la sécurité des systèmes d'information, notamment en cas d'absence de ceux-ci.

Il peut être soumis, pour des raisons de service, à des horaires décalés.

Dans le cadre de ses fonctions, il travaille sur des systèmes d'informations contenant des données personnelles. Il est soumis à une enquête administrative nécessaire à son habilitation et son assermentation.

#### **IV. Profil du Candidat souhaité**

##### **Compétences requises :**

- Etudes niveau BAC+3 minimum en école d'ingénieur ou université ou au minimum 5 ans d'expérience en exploitation ou administration de systèmes et réseaux.
- Bonnes connaissances en administration Windows Server 2008 et Exchange ainsi qu'en configuration de pare-feu et matériel infrastructure réseau.
- Maîtrise de Windows XP/7 et Office.
- Connaissances Mac OS et Linux.
- Bonne culture générale informatique et internet.
- Maîtrise des procédures et risques (qualité, sécurité,...).
- Compréhension des missions de l'HADOPI et de leur contexte dans la société de l'information.

- Une expérience acquise au sein du secteur public est un plus.
- Des connaissances sur VMware sont un plus.
- Maîtrise courante de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

### **Qualités souhaitées**

- Rigueur, probité.
- Rapidité d'adaptation, autonomie.
- Aisance relationnelle.
- Capacité de négociation, force de conviction.
- Pragmatisme.
- Disponibilité.

### **V – Correspondant Ressources Humaines à contacter :**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à Stéphane EDELBROICH, avec le rappel de l'intitulé du poste, par courrier électronique uniquement à [recrutement@hadopi.fr](mailto:recrutement@hadopi.fr)